

# Obésité infantile, nouvelle maltraitance?

Comme la Grande-Bretagne, la Suisse doit-elle blâmer les parents d'enfants en surpoids? Expertises au cœur du Congrès sur l'obésité.

ADÉLITA GENOUD

**G**ênève se penche au chevet de l'obésité. Depuis mercredi, plus de 2500 experts internationaux débattent sur une pathologie complexe et obscure. En Suisse, un enfant sur cinq souffre d'excès pondéral (\*).

Mais le phénomène, qui empatte les sociétés industrialisées, relève-il de la seule compétence scientifique? Où faut-il, à l'instar de la Grande-Bretagne, assimiler l'hypertrophie adipeuse, a une forme moderne de maltraitance infantile? Paroles de spécialistes.

## Maladie honteuse

Certes, la susceptibilité génétique joue un rôle capital en matière d'obésité. Mais cette prédisposition ne constitue pas le seul facteur. Le comportement nutritionnel, les conditions environnementales et l'activité physique ne sont pas sans effet sur la maladie. L'an dernier, les services sociaux britanniques, saisis du cas d'un garçonnet obèse, avaient envisagé d'en retirer la garde à sa mère. Les autorités d'outre-Manche estimaient que cet enfant était victime d'une forme de maltraitance. Incapable de se laver et de s'habiller seul, il faisait par ailleurs l'objet de moquerie de la part de ses camarades et manquait souvent l'école en raison des problèmes de santé associés à son poids.

## Prise de conscience

Cependant, le docteur Nathalie Farpour-Lambert, cheffe de clinique responsable du programme contre l'obésité aux Hôpitaux universitaires, s'oppose à la stigmatisation des parents. «Cette affection générale déjà une telle détresse au sein des familles qu'il serait dramatique d'ajouter encore de la culpabilité», affirme-t-elle. Ce d'autant qu'aujourd'hui encore, l'obésité est perçue, dans une large part de la population,



comme une maladie honteuse.

Selon la praticienne, le problème ne se pose pas en termes de mauvais traitements infligés aux enfants. «Certains parents n'ont pas encore pris conscience de l'impact du surpoids sur la santé». Ce qui oblige le personnel médical à adapter son message préventif et la manière dont il va présenter le programme de prise en charge.

## Un autre regard

Le docteur Farpour-Lambert observe en outre que l'obésité infantile est parfois considérée comme un échec pour les parents. «Leur enfant ne correspond pas à l'image idéale relayée par la presse spécialisée. Dans certains cas, nous sommes obligés de restaurer les

rapports parents/enfants altérés par la problématique de l'excès de poids.»

Responsable du Service de santé de la jeunesse, le docteur Jean-Dominique Lorman se refuse lui aussi à jeter l'opprobre sur les familles. Car la plupart d'entre elles se sentent souvent impuissantes, dépassées par les événements. «Les industries agroalimentaires, à l'instar des fabricants d'alcool et de tabac, ne portent-elles pas une part de responsabilité? Leurs intérêts sont-ils compatibles avec la santé des jeunes?», interroge-t-il.

Amalgamer obésité et maltraitance semble excessif pour Katharina Schindler, directrice de l'École des parents, une institution en charge de la formation et de l'information et de la formation des familles. «Mais veiller au poids de son enfant fait partie de l'éducation et celle-ci incombe certes aux pères et mères. L'alimentation équilibrée, l'activité physique régulière sont au même titre que le sommeil des principes de base qui vont avoir des incidences sur la santé de l'enfant autant que sur son bien-être. Nous organisons déjà des

ateliers sur la composition des repas sains. Et nous envisageons la mise en place d'un café de parents sur l'obésité qui permettrait aux participants d'échanger sur leurs expériences».

## Prévention

Si la justice britannique a montré quelques velléités d'interférer dans les assiettes de ses gracieux sujets, la Suisse n'est juridiquement pas prête à franchir le pas. «Sur un plan pénal, aucune disposition ne serait applicable. Sauf s'il était démontré que l'enfant a été volontairement gavé», précise Daniel Zappelli. Le Procureur général n'est par ailleurs pas convaincu que l'obésité infantile résulte d'une négligence des principes éducationnels. Le magistrat estime

que c'est moins sur le plan de la répression qu'il faut mener la réflexion que sur celui de l'information et de la prévention.

■ (\*) Source: *Fonds national suisse de la recherche scientifique*

**Connor McCreaddie et sa mère, Nicola McKeown.** L'an dernier, les services sociaux britanniques, saisis du cas de ce garçonnet obèse, avaient envisagé d'en retirer la garde à sa mère. Les autorités estimaient qu'il était victime d'une forme de maltraitance. (S. HEPPELL)

## Du petit livre ro

**Chaque semaine, un événement télévisuel saillant.**

**O**n ne peut pas être bon tout le temps. Même quand on s'appelle Arte. La diffusion jeudi dernier, en deuxième partie de soirée, d'un documentaire consacré à Benny Lévy l'a prouvé. Non pas que le docu en lui-même fût dénué d'intérêt. Mais il péchait par le ton et la forme, en particulier le choix des images.

Cela dit, «Benny Lévy, la révolution impossible» avait le mérite de rappeler qu'après Mai 68, tout le monde n'est pas retourné sagement dans les usines, ni sur les bancs de

Télé-  
PAR  
CHRISTIA

## Bambins de 6 ans sur la balance

**Le Département de l'instruction publique surveille le poids des écoliers**

■ Depuis cinq ans, les infirmières du Service de santé de la jeunesse relèvent, de façon systématique, le poids et la taille des jeunes élèves de deuxième enfantine. Cet examen a permis de déterminer le nombre d'enfants présentant un excès pondéral ou une obésité. Il

résulte que, depuis 2005, les professionnelles de la santé ont noté une diminution de 0,7% des cas de surpoids et de 1,1% des cas d'obésité. Une tendance confirmée en 2007. L'institution scolaire a d'ores et déjà prévu d'effectuer une évaluation des autres classes d'âge, menée en collaboration avec la direction générale de la santé et Promotion Santé Suisse. **ADG**



**Docteur Nathalie Farpour-Lambert.**  
(LAURENT GUIRAUD)

■ Lire aussi en page 3